



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE

mars 2009

EDITO

Michel Wautot

“ Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer ”

Rainer Maria Rilke

Maurice BÉjart disait : « *Le drame de l'époque consiste à faire croire aux gens qu'en multipliant leurs besoins on augmente leur joie. En réalité on augmente leurs souffrances, on augmente leurs attaches. La seule issue pour le monde actuel, c'est non la privation, je n'aime pas ce mot là, mais c'est la joie dans le dépouillement* ». Se pourrait-il que l'écroulement du monde financier, ce veau d'or jeté à terre, soit le prélude à une nouvelle vision du monde ? Des déclarations, venant des quatre coins de la planète, ont été faites dans ce sens. Mais n'étaient-elles pas proclamées, sous l'effet de l'affolement, pour tenter d'éviter une implosion générale, donc incontrôlable ? Il est trop tôt pour le dire. Les optimistes citeront l'architecte Hundertwasser : « *Lorsqu'un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve. Mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une nouvelle réalité* ». Les pessimistes diront que l'on a démissionné, deçà delà, des capitaines, mais que le manuel de bord est toujours le même. Nous avons tous participé, peut-être à notre corps défendant, au renflouage de ce Titanic II. Cette aide massive ne va-t-elle pas faire oublier, une

fois la machine repartie, qu'il faut en changer les mécanismes ?

Aura-t-on l'intelligence de revenir à des activités industrielles ? De celles qui redonnent au travail toute sa noblesse. De celles qui non seulement permettent aux hommes de vivre, mais aussi de vivre dans un monde où le concept de la beauté, au sens où l'entendait la civilisation grecque, redeviendrait un critère primordial, englobant concepts spirituel et matériel.

On peut toujours rêver !

Le patrimoine va-t-il redevenir un enjeu économique, à l'instar de celui des économies d'énergie, ou être la victime d'une austérité au service de « l'ancien régime » remis en selle ?

Les associations, comme la nôtre, resteront-elles, pareilles aux phares plantés sur leur rocher, des petites lumières dans la nuit ou verront-elles un changement dans l'écoute de leur approche de la société ? L'avenir nous le dira bientôt.

Se dépouiller de l'encombrant, retrouver sa liberté d'esprit, agir, chacun selon ses moyens, et redonner une grandeur à la vie. Un objectif qui a tout son sens.

SOMMAIRE

Edito	page 1	1998-2008 activités	pages 6 à 7
Les Dossiers	pages 2 à 4	In Memoriam	page 8
Patrimoine	page 5	A Voir	page 8

Les Dossiers

Nous avons poursuivi et poursuivons encore les évolutions d'un grand nombre de dossiers dont, la plupart, ont déjà plusieurs années au compteur, selon l'expression populaire. Cette lenteur est liée à une série d'éléments qui souvent se conjuguent entre eux, pour ne citer que certains d'entre eux : la propriété, le processus de reconnaissance, l'implication des règles d'aménagement du territoire, dont celles de l'urbanisme, le vote de l'imputation budgétaire. Sans oublier, pour de nombreux dossiers, l'influence d'un changement de majorité politique.

Les Papeteries de Genval



Le dossier suit son cours. Le promoteur a introduit l'une après l'autre les demandes de permis techniques. Nous avons encore demandé d'envisager des modifications, comme le non-dépassement de 360 logements, ce qui a été confirmé. Nous avons proposé une seconde ouverture sur la vallée dans le prolongement de la voirie qui longe les magasins actuels ou encore de créer une ouverture de 30m. entre chaque bâtiment donnant directement sur la vallée. De son côté, le Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) définitif a été voté en Conseil communal. Nos représentants à la CCAT ont fait voter un certain nombre de modifications, dont celles énumérées ci-dessus.

Ombres au tableau : la crise financière. Ne va-t-elle pas pousser le promoteur à revendre « par appartement » l'ensemble de son projet ? Le MET (Ministère de l'Équipement et des Travaux) ne prendrait plus, à ses frais, la réalisation, avenue Roosevelt, du deuxième rond-point

La Cure Sainte-Croix à Rixensart

Après un long moment de stagnation, il semble que le litige, opposant la Commune aux Merode, touche à sa fin. Grâce aux recherches de nos amis du Cercle d'Histoire nous avons communiqué à la Commune un extrait cadastral et un relevé du cadastre d'imposition prouvant la propriété de la commune depuis le XIXe siècle. Cette dernière nous a témoigné une indifférence polie... C'est souvent le cas avec les communes.

L'église des Saints Pierre et Paul à Forzée

Nous n'avons rien pu faire. De son côté, le recours au Conseil d'Etat, introduit par les opposants, n'a pas abouti. L'église a été rasée.

Le Beau-Site à Genval

Là aussi rien de neuf. Il y a bien un budget prévu à l'extraordinaire, mais cela s'arrête là. Une autre imputation est prévue pour des réparations indispensables, mais là aussi sœur Anne ne voit rien venir. Ce bâtiment, qui pourrait devenir un pôle d'attraction de la commune de Rixensart, n'est guère dans les bonnes grâces du Collège. « Un gouffre à millions » dicit le Bourgmestre. Toute démarche de partenariat avec le privé semble relever de l'utopie !

Fedex à La Hulpe

Nous sommes à nouveau intervenus au niveau des Autorités communales. Nous avons également apporté notre soutien « Aux Amis de la Forêt de Soignes ». Comme nombre d'entre vous le savent, le combat a changé de visage. Il oppose dorénavant le Ministre Antoine aux défenseurs de l'environnement. Le Ministre par son décret DAR (Décret d'Autorisation Régional) autorise le Parlement wallon à voter les permis des dossiers relevant de « motifs impérieux d'intérêt général ». Le recours au Conseil d'Etat n'est plus possible. Tout recours relève de la Cour Constitutionnelle qui, dans ces domaines, est sans expérience ! Fedex, société 100% privée, fait partie de ces dossiers aux motifs impérieux. Rappelons qu'en termes d'emplois, Fedex n'apporte rien ou quasi, mais elle « s'implante en Wallonie ». Sur le plan politique, cela vaut tous les arguments.

La Grande Bruyère à Genval



Pour les très nombreux défenseurs de cette zone verte, sachez que le PCAD est toujours en cours.

Place Communale de Bourgeois

Les deux dossiers sont au point mort. Deux satisfactions : la mise à sens unique et le réaménagement du Quai du Tram et de la rue Saint-Roch, deux mesures faisant partie de notre plan de réaménagement de la place de Bourgeois. **Le Bourgmestre nous a demandé, fin février, de pouvoir se servir de celui-ci, dans le cadre du réaménagement entre la rue des cailloux et la rue du Moulin. Il a promis de nous revoir en cours d'élaboration.**

L'Ancienne Ecole - Maison Communale de Genval



Tout va être rasé et remplacé par des logements sociaux et moyens. Une nouvelle crèche remplacera l'existante. Les responsables communaux sont tombés des nues lorsque nous leur avons fait remarquer que ce bâtiment n'était pas inintéressant tant par le style de tendance art-nouveau que par son caractère de bâtiment repère de la place communale et par une identification réciproque entre ce lieu et les habitants. Le Bourgmestre nous fit comprendre que nous n'étions que des farfelus. Avec une belle unanimité le Collège agita le spectre du déficit communal si l'on devait restaurer. Faisons-nous fausse route ? Nous parlâmes de notre idée de rénovation à l'Association des Commerçants du Haut Genval, au Comité de l'Avenue des Combattants et au Cercle d'Histoire de Rixensart. Tous furent unanimes, il fallait maintenir le bâtiment à front de rue. Nous distribuâmes un peu plus de deux mille questionnaires explicatifs demandant de voter pour la disparition ou pour la rénovation partielle de l'ancienne école. Ce ne furent pas moins de 648 habitants qui nous renvoyèrent le document. Un taux de réponse absolument étonnant. Le Conseil Communal suivant vota un amendement au cahier des charges prévoyant, en variante, la rénovation du bâtiment à front de rue ou le maintien de sa façade. **Aux dernières nouvelles, l'architecte Bodart, de Genval, a été désigné comme auteur de projet. Selon l'Echevine P.Lebon, la façade actuelle serait maintenue. Nous devons nous revoir lors de l'avancement du projet.**

Patrimoine

Le court récit, qui suit, résume de belle manière la problématique du patrimoine :

- L'abandon du bâtiment, du site, de l'objet par son propriétaire
- La ou les tentatives de restauration du ou des propriétaires successifs
- L'abandon du projet, quasi toujours par insuffisance de moyens financiers
- L'abandon définitif
- L'Etat, la Région ou la Province se voient moralement forcés de reprendre le bien
- Le manque de moyens ou d'intérêt aggrave les conséquences de l'abandon
- Lorsque la ruine devient presque inéluctable, des citoyens rassemblés en association ou en comité montent aux créneaux
- Les autorités prennent conscience de la valeur de ce patrimoine
- L'administration se met en route
- Un budget est imputé puis alloué
- Les travaux commencent. Leur coût est multiplié par 100 par rapport à celui d'une restauration en temps utile.



Villa Beau-Site à Genval ... le temps passe... les plans sont faits... rien ne se passe

On pouvait lire dernièrement dans La Lettre du Patrimoine, publiée par la Région wallonne, le texte suivant consacré au château des ducs d'Havré à Havré, aux portes de Mons :

« Abandonné par les Croÿ en 1839, le château passe aux mains du chanoine Puissant qui tente de le sauver mais la tâche est insurmontable. Après voir failli être emporté pierre par pierre par un Américain, la propriété échoit finalement à la province du Hainaut. Dans l'indifférence générale, pillage, vandalisme et végétation envahissante conduisent à l'inévitable : dès 1930, des éboulements successifs, parfois très importants, menacent la vie d'un patrimoine qui sera pourtant classé en 1936, les ruines comme monument, les douves comme site ».

Le temps passe et rien ne se fait. En 1978, se crée une association de défense. Celle-ci entreprend une série de travaux. En 2001, le Gouvernement wallon inscrit le bien sur la liste de l'IPW (Institut du patrimoine wallon). En 2006, se termine la restauration de l'aile Charles-Alexandre de Croÿ et Anne de Lorraine. En 2007, est inscrite la restauration de la tour d'Enghien. En août de la même année, une Rencontre Entreprises est organisée, afin de présenter à des investisseurs privés des projets susceptibles de conduire à des partenariats.

1998 – 2008 Dix années d'activité

Le mot du Président :

Plutôt que de me lancer dans une relation, forcément fastidieuse, des dossiers dont la nomenclature est reprise ci-dessous, je voudrais, à la fois, dire mon amitié et remercier tous ceux qui, depuis ce mois de janvier 1998, ont mis sur pied notre association, tous ceux qui se sont joints à nous et qui, dix ans plus tard, sont toujours là, tous ceux qui continuent à nous soutenir. Nous avons connu des échecs et nous en connaissons encore, mais nous avons aussi remporté des succès et souvent dans des dossiers importants. Mais rien n'est jamais définitivement acquis...

Brève revue des dossiers principaux

- **Villa Beau-Site** » de Paul Hamesse : classement-*Genval*
- **Parc Solvay et Fondation Folon** : limite d'expansion – *La Hulpe*
- **Domaine de Merode** : organisation d'un colloque sur l'avenir d'un grand domaine – *Rixensart*
- **Publication** : « De chapelles en potales au gré des chemins de Genval, Rixensart et Rosières »
- **Plaidoyer Pour la Grande Bruyère** : obtention d'un Plan Communal d'Aménagement- *Genval*
- **Gare de Genval** : intervention pour le maintien de la gare
- **Chantier des « Hauts du Lac »** : sauvetage des arbres remarquables – *Genval*
- **Transformation du 21 Place Cardinal Mercier** : intervention au niveau aménagement- *Le Bourgeois*
- **Plagniau** : intervention au niveau aménagement et environnement – *Rixensart*
- **Place Cardinal Mercier** : projet de rénovation - *Le Bourgeois*
- **RER** : participation-information et conclusions
- **Natura 2000** : intervention et recours auprès des Communautés européennes contre le retrait de la Réserve du Carpu et de la Grande Bruyère (terrain privé) - *Genval*
- **Pylône Astrid** : intervention pour le retrait du dossier et proposition d'une nouvelle implantation – *Rixensart*
- **Rue de l'Augette** : intervention pour le maintien de la rue dans son aspect de chemin creux - *Rixensart*
- **Quads** : intervention au niveau de la Région et des communes d'*Andenne* et de *Gesves*
- **IBM- CODIC-DOLCE** : intervention au niveau de l'aménagement et des extensions de l'ex-domaine IBM – *La Hulpe*
- **Domaine de Grimberghe** et futur CPAS de Rixensart : interventions pour le respect du site et sur l'inadéquation environnementale et architecturale du projet- *Rixensart*
- **Sentiers et Chemins** : lancement d'une concertation avec la Région wallonne sur « L'Atlas des chemins » et la loi de 1841 sur la protection des chemins
- **Maison Communale** : intervention contre la verrière mal proportionnée et la marquise inadéquate en façade avant - *Rixensart*
- **Révision du Code Forestier** : intervention sur les dangers du projet de réforme
- **Quads** dans le bois de Merode : intervention- *Rixensart*
- **Domaine d'Argenteuil** : en soutien des « Amis de la Forêt de Soignes » pour une solution respectueuse du patrimoine- *Waterloo*

- **Chartil** : intervention sur l'opportunité et ou les périls de ce chantier dans le site protégé de *Braine le Château*
- **Immeuble chaussée de Lasne** : intervention contre la densité et l'architecture type digue de Blankenberghe – *Le Bourgeois*
- **Place Communale de Genval** : intervention et proposition d'aménagement par rapport aux plans des bureaux d'architecture - *Genval*
- **Eglise des Saints Pierre et Paul** : intervention dans le projet de démolition – reconstruction de l'église – *Forzée*
- **Cure Sainte-Croix** : interventions contre la vente de ce presbytère de 1779. Bien communal parfaitement utilisable pour plusieurs affectations. En septembre la cure est retirée de la vente par le Conseil communal – *Rixensart*
- **Grande- Bruyère – Natura 2000** : intervention au niveau des Communautés européennes, du Gouvernement wallon, de l'Administration wallonne, organisation de manifestations. En mai, le permis est refusé par la Région wallonne- *Genval*
- **Papeteries de Genval** : interventions au niveau de la Commune, du Gouvernement wallon, des directions de la DGRNE, du promoteur. Présentation d'une projection sur les impacts réels du PCAD actuel. Obtention d'une série de révisions de la part du promoteur
- **Pylône Astrid** : nouvelle tentative de l'opérateur. Refus au niveau de l'association et de la CCAT. Refus de la commune -*Rixensart*
- **Télétourisme- RTBF** : nous avons assuré dans le cadre de cette émission les commentaires sur la villa Beau-Site à *Genval*
- **Journées du Patrimoine** : nous avons organisé, les 9 et 10 septembre 2006, un circuit sur le thème Patrimoine et Citoyenneté - *Genval-Rixensart*
- **Lettre aux partis** : dans le cadre des élections communales d'octobre, nous avons envoyé aux partis un questionnaire détaillé sur leurs intentions par rapport à nos objectifs- *Rixensart*
- **Mahiermont** : nous nous sommes portés comme « personne ressource » dans le cadre de la création de ce comité de quartier - *Genval*
- **Homes pour personnes âgées** : article dans LA NOTE et intervention en CCAT afin de prendre conscience des dérives de rentabilité dans ce secteur- *Genval*
- **Papeteries de Genval** : poursuites des contacts – réussite de notre projet d'intégration
- **Villa Beau-Site**: fin des études en vue de la restauration – Imputation d'un montant au budget communal 800.000 euros - *Genval*
- **Grande Bruyère** : vote par la commune du PCA élargi de la Manteline- *Genval*
- **Musée des Enfants** : comment établir ce musée dans la commune de *Rixensart*
- **Fedex - La Hulpe** : soutien aux « Amis de la Forêt de Soignes » - lettres à la commune
- **L'Ouvrant** : participation à plusieurs réunions en vue d'une extension éventuelle de cette association en Région wallonne- *Bruxelles*
- **Révisions** : Règlement communal d'urbanisme et Schéma de structure- *Rixensart*
- **Place Cardinal Mercier** : Première entrevue avec la commune – présentation d'un dossier à la Fondation Roi Baudouin- *Le Bourgeois*
- **Maison de l'urbanisme** : membre du bureau- *Court-Saint-Etienne*
- **Ancienne école-Maison communale** : Intervention pour son sauvetage - *Genval*

In Memoriam

En 2008 nous voulions fêter nos dix années d'existence. En dix ans nous avons traité près de cinquante dossiers. Mais, coup sur coup, en un an nous avons perdu deux des nôtres. Notre secrétaire, Chantal Barbay et Guy Leroy, tous deux membres du bureau.

Chantal Barbay

Cofondatrice en 1998 avec Colette Pinson, Roger Ghysens et Michel Wautot, *d'HOMMES ET PATRIMOINE*, elle en fut, selon l'expression consacrée, la cheville ouvrière des relations-publiques et du secrétariat. Forte personnalité, alliant indépendance et non-conformisme, elle avait le don de mettre à l'aise. Son caractère, foncièrement optimiste et joyeux, lui ralliait tout le monde. Tous lui reconnaissaient une qualité rare, celle de savoir écouter l'autre. Elle nous quitta brutalement, à la suite d'un accident. Ce 15 juin, elle devait fêter ses quarante et un ans de mariage. Comme toutes les mères, elle avait, sous l'humour, une grande fierté de ses deux fils. Elle fut la grand-mère idéale, à la fois ferme et drôle, pour ses quatre petits-enfants. Sa disparition laisse un grand vide dans notre équipe.

Guy Leroy

Nous le connaissions depuis longtemps. Membre de la CCAT (Commission Communale d'Aménagement du Territoire) en même temps que plusieurs des futurs fondateurs de l'association, tout le portait à faire partie de notre équipe. Il y fut comme il était dans la vie, passionné, modeste, actif, râleur et d'une amitié indéfectible. Il commença à ressentir les effets de la maladie quelques mois après la disparition de Chantal Barbay. Puis il connut une rémission avant de voir son état se dégrader de façon irréversible. Nous perdons avec lui un ami et un homme d'une grande valeur .

A Voir



Il y a encore quelques années la ville de Mons cachait ses richesses architecturales sous des tas d'oripeaux : panneaux publicitaires, enseignes, rez-commerciaux transformés, peintures écaillées, trafic congestionné et malodorant. Ce temps-là est révolu, panneaux évacués, enseignes discrètes et intégrées, rez-de-chaussée retrouvant leurs ouvertures d'origine, peinture rénovée et grands piétonniers forment un ensemble agréable à regarder et à vivre.

COTISATION

La cotisation 2009 est inchangée : 10 euro. Tout don supplémentaire est toujours le bienvenu. Versement au compte : 652-8085779-38